



Ruée sur les malewa au mépris de l'hygiène

Chaque jour, des restaurants de fortune naissent dans la ville. Peu chers, ils attirent de nombreux clients, surtout des jeunes, peu soucieux des conditions d'hygiène déplorables de ces gargotes et des risques de maladie encourus.

En plein cœur du marché central de Kisangani et d'autres marchés, sur les grands carrefours, sur les parkings, sur les terrasses et bars, au campus de l'université... les petits restaurants de fortune, les «malewa» se sont installés partout en ville. «Entre mars et avril 2009, nous en avons recensé au moins 88», déclare Hortense Liangbo, chef de service du Tourisme de la commune Makiso.

Dès 10 h du matin, transporteurs cyclistes toleka, charretiers, vendeurs ambulants les prennent d'assaut, puis ce sont les jeunes et les élèves. A midi, les fonctionnaires et étudiants se bousculent dans les gargotes des terrasses et bars. Certaines boutiques, magasins ou banques y abonnent leurs agents. D'autres salariés y ont des comptes et payent en fin de mois.

Les aliments préparés y sont semblables à ceux mangés à la maison contrairement aux grands restaurants qui proposent surtout des recettes occidentales ou congolaises coûteuses. Dans de nombreuses familles, on ne mange qu'une fois le soir mais il est difficile pour les enfants de passer la journée le ventre creux. Ces malewa peu chers permettent à beaucoup de gens de manger avec peu d'argent (300, 500 à 3500 Fc selon le lieu), les conditions hygiéniques y sont cependant déplorables.

Sales à vous couper l'appétit

Poubelles, immondiçes, eaux stagnantes, caniveaux, fausses septiques côtoient la plupart de ces gargotes. Des mouches vrombissent sur les cuillères, fourchettes, gobelets, couvercles. Les

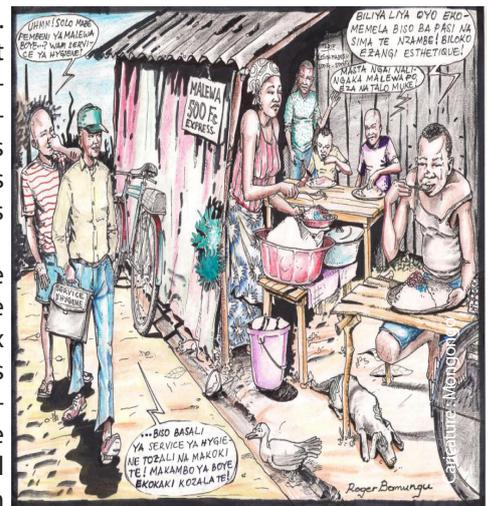
servantes sont souvent suantes et sales. Des morceaux des tissus sales servent de murs. «Des rideaux de couleur blanche devenus noirs ne donnent pas d'appétit», s'indignent certains clients. Les casseroles de nourriture sont exposées au soleil et à la poussière. Les assiettes sont nettoyées à l'eau sale.

Au rond point Maele dans la commune Makiso, le morceau d'imperméable utilisé pour couvrir le riz de l'un d'eux dégoûte les gens. «Je ne supporte pas que la population mange à coté des immondiçes, caniveaux qui dégagent une odeur nauséabonde», explique Gabriel Sisi Yatoli, gérant du marché IAT. Son collègue, Jean Claude André Mazane, du marché central regrette qu'il n'y ait pas un endroit approprié pour les restaurants.

«Mieux vaut la quantité que la qualité», rétorque un jeune transporteur cycliste entrain de manger au rond point Maele. Pourtant les maladies des mains sales sont fréquentes dans les structures médicales. «La population est exposée aux diarrhées, à la typhoïde comme nous le constatons aujourd'hui», affirme le docteur Ndomba, responsable du service d'hygiène à l'Inspection de la santé.

Renforcer le contrôle du service d'hygiène

Selon lui, pour tenir un restaurant, «il faut au préalable avoir un certificat médical de manipulation des denrées alimentaires renouvelable tous les trois mois au terme d'un contrôle médical auprès de son service qui revient à 1500 Fc. Ensuite les agents d'hygiène passent pour vérifier l'état et la quantité des tables,



des cuillères, fourchettes et assiettes. L'eau utilisée pour nettoyer les assiettes doit être purifiée. Aussi l'habillement des serveurs doit être propre et repérable par les clients». Mais peu d'efforts, sont déployés par le service compétent pour que ces restaurants répondent à ces conditions d'hygiène.

Pour autant, ces restaurateurs s'acquittent de leurs taxes. «Nous payons 400 Fc chaque jour pour la mairie, une taxe annuelle d'hygiène à 5 \$, sans oublier la taxe parcellaire de 3500 Fc par an et la patente du fond de la promotion dont le prix est forfaitaire», déclare maman Dimanche qui tient un restaurant au cœur du grand marché. Le maire de la ville Guy Shilton Baendo veut redynamiser le service d'hygiène pour remplir correctement sa mission. «Cette année, affirme le docteur Ndomba, nous allons dépêcher nos agents pour fermer les restaurants qui ne sont pas en ordre sur tous les plans»

Lily Bendea

A LIRE EN PAGE...

1 Ruée sur les malewa au mépris de l'hygiène

2 Déclarer la naissance d'un enfant préserve ses droits

3 Bafwasende: La route nationale 4, axe vital pour la région, se dégrade déjà

4 Les constructions en briques n'ont pas que des avantages

Déclarer la naissance d'un enfant préserve ses droits

La plupart des enfants de Kisangani ne sont pas déclarés à l'Etat-civil à leur naissance. Privés d'identité légale, ils ne peuvent donc faire valoir leurs droits. Les campagnes d'information lancées par les autorités avec le concours de l'Unicef n'ont pas encore convaincu les parents.

Mère de deux enfants, Jolie Liata habite la commune Kisangani. Elle ignore encore tout du bien-fondé de l'enregistrement d'un nouveau-né à l'Etat-civil. «Quelle est l'importance de déclarer la naissance de l'enfant ?», interroge-t-elle. De nombreux parents de Kisangani comme elle, ne savent pas ou ont oublié qu'ils doivent faire enregistrer la venue au monde de leurs enfants au service de l'Etat-civil de leur commune. La loi du 10 janvier 2009 portant protection de l'enfant les y oblige pourtant. Son article 16 stipule que «tout enfant a le droit d'être enregistré à l'Etat-civil dans les 90 jours qui suivent sa naissance, et que l'enregistrement s'effectue sans frais».

Les parents qui ne respectent pas ce délai sont soumis au jugement supplétif au Tribunal de Grande Instance (TGI) pour déclarer leur enfant, avertit Dieudonné Kolemangala, son président. «La requête pour ce jugement se paye 5 \$ et ils peuvent se voir imposer une amende transactionnelle pour déclaration de naissance tardive, avec un risque de six jours d'emprisonnement», prévient-il.

Malgré cela, la majorité des parents dérogent à cette exigence. «La plupart des naissances survenues depuis les années 1990 ne sont pas signalées à l'Etat-civil, même celles qui ont lieu à l'hôpital», témoigne une animatrice des questions de santé à la radio officielle. Des raisons d'ordre économique, social, culturel ou plus simplement le manque d'information sur les démarches à suivre et les formalités à remplir expliquent cette situation.

Responsabilités partagées

Pourtant, sans existence juridique, les enfants sont absents des recensements nationaux et n'entrent pas dans les statistiques indispensables pour l'élaboration des plans de développement du pays. L'enregistrement à l'Etat-civil permet, en effet, à l'enfant d'avoir une identité et de jouir de tous ses droits, no-

tamment l'accès à l'éducation, à la santé et aussi des droits à l'héritage, à la succession... Pour obtenir des documents d'identité tels que le certificat de nationalité ou le passeport, le certificat de naissance est nécessaire.

Depuis 2009, le ministère provincial de l'Intérieur avec l'appui de l'Unicef, informe les parents par le truchement des chefs des quartiers et des avenues, des medias, églises, comédiens... Le service Genre, Famille et Enfant parle directement aux femmes des associations et des confessions religieuses. Les infirmiers informent les femmes enceintes pendant la consultation prénatale.

Des calicots placés notamment dans chaque bureau communal indiquent les démarches à suivre. En mai dernier, l'Unicef et la Mairie ont formé les chefs de quartiers, les préposés de l'Etat-civil. «En décembre dernier, nous avons impliqué les chefs des blocs et des avenues pour atteindre chaque ménage», déclare Mauwa du service Genre, Femme et Enfant de la Mairie. «Mes chefs enregistrent les naissances survenues près d'eux et les transmettent à l'Etat-civil de la commune», déclare Kingombe, chef adjoint du quartier Chololo à la commune Kisangani. Il se réjouit d'avoir enregistré dix naissances en 2009... Dans la commune Makiso, 367 enfants ont ainsi été enregistrés en 2009 contre 289 en 2008. Mais dans la commune de Kisangani (plus de 95 000 habitants), à peine 27 nouveaux-nés ont été recensés. «Pourtant les centres de santé de cette commune ont fait état de 361 naissances», témoigne Robert Baingue, agent de l'Etat-civil. Des résultats qui sont encore loin d'être satisfaisants.

Pour plus d'efficacité, Bienvenu Mpanda du service de protection de l'enfant à l'Unicef propose la création des postes d'enregistrement secondaires dans les centres de santé et dans les quartiers, pour les naissances à domicile.

Gabriel Famba

ACTUALITÉS

Administration

27 janvier, dans un communiqué lu aux médias, le maire de la ville suspend l'arrêté, pris le 20 janvier, qui rebaptisait les principales avenues et boulevards de la ville en leur donnant les noms des principaux responsables politiques actuels (le gouverneur, le président de l'assemblée, le maire,...). Les nouveaux panneaux implantés dans certaines artères de la ville sont donc retirés. Cette décision a été prise au terme d'une réunion tenue avec certains notables de

la ville.

Cet arrêté avait suscité de vives réactions et critiques des habitants auxquelles les médias avaient fait écho. Au lieu d'effacer les références historiques en changeant les noms des avenues existantes, ils demandaient que les noms des nouvelles autorités soient donnés à de nouvelles avenues.

Résolution des conflits

Lancement du Réseau des Ong de Kisangani pour la prévention des

conflits. Cette plate-forme veut agir pour résoudre les conflits qui minent les milieux de vie des Boyomais : conflits religieux, conflits fonciers,... Du 22 au 23 janvier, une vingtaine de personnes ont été formées comme formateurs. Le réseau se propose de créer des noyaux de paix dans les quartiers et avenues pour permettre aux citoyens de dialoguer pour résoudre les conflits qui les opposent. Ce réseau bénéficie du financement de l'UNESCO-PEER.

Bafwasende

La route nationale 4, axe vital pour la région, se dégrade déjà

Un an après sa remise en état, la route nationale 4 qui relie Kisangani à Beni, se dégrade déjà faute de travaux d'entretien suffisants. Les riverains, qui craignent d'être de nouveau enclavés, s'en inquiètent et s'interrogent sur la destination des fonds du péage.

Cette route meurt sous mes yeux», se désespère le député provincial Cyprien Heri Baraka du territoire de Bafwasende à 261 km à l'Est de Kisangani. De fait la nationale 4 qui relie Kisangani à Beni, réhabilitée en fin 2008 par une entreprise libanaise sur financement de la Banque mondiale, souffre cruellement d'un manque d'entretien. Des érosions, des flaques d'eau, des caniveaux bouchés, des nids des poules, des herbes de part et d'autre de la route, des bambous empêchant le soleil de sécher la route, des planches sur les ponts complètement déplacées par le poids des engins qui y passent jour et nuit. La belle route tant attendue des Boyomais souffrant de leur enclavement commence déjà à être dans un triste état... «Après sa remise aux autorités, des mois se sont passés sans qu'il y ait le

DRPO pour la perception du péage car c'est une route nationale.

Dans son ensemble, la route tient certes encore. Les véhicules et motos roulent à vive allure jusqu'à 60 à 80/h, mais ne font pas plus de deux km sans ralentir. «Deux jours suffisent pour arriver à Butembo. Alors qu'il y a quelques années je prenais 10 vélos pour ramener mes marchandises pendant plus de deux semaines», témoigne le président de la Fédération des Entreprises du Congo FEC/Bafwasende. Comme ce dernier, les riverains de la route expriment leurs craintes de se retrouver à nouveau enclavés si la maintenance n'est pas assurée.

«En octobre dernier j'ai essayé d'interdire la circulation après la pluie pour limiter la dégradation progressive de notre route, les usagers m'ont demandé de quel droit je le

pioches, machettes, bottines... pour entretenir chacun trois kilomètres de part et d'autre de la chaussée», témoignent les cantonniers. La Régie des travaux publics de la province orientale (RTPO) s'occupe depuis peu de la réhabilitation des ponts. «Nous renouvelons les planches, enlevons les poussières et y mettons la graisse et serrons les quatre ponts métalliques jusque Bafwasende», affirme un travailleur sur le pont Onane.

Mais la réalisation des travaux souffre d'un problème de coordination, de gestion des cantonniers, d'expertise et de participation des autorités locales. Fin décembre, le chef des cantonniers affirmait que ses hommes menaçaient de boycotter les travaux faute d'un traitement régulier et adéquat. Nombre de chefs locaux, notamment le chef de Cité de Bafwasende, souhaitent être associés à ces



Crédit photo : photo Mongongo

moindre entretien», témoigne John Bilambi, conseiller au groupement Barumbi Tshopo (PK122-140).

En de nombreux endroits la route est dégradée : au point kilométrique 24, Madula jusqu'à Bafwasende, 261 km. A partir des PK 54 à 59, 200 à 230,... les herbes sont hautes de 2 m sur les bas-côtés. Les usagers de cette route s'en étonnent. «Depuis six mois, à quoi a servi l'argent du péage route perçu par la direction des recettes de la province orientale (DRPO) ?», s'interrogent-ils. Depuis le 10 décembre, le Fonds national d'entretien routier (FONER) remplace la

faisais faute de document signé par ma hiérarchie», se plaint Patrice Kodjawa, chef de groupement Barumbi Tshopo (PK122-140) qui demande à l'autorité d'agir.

Manque de concertation

Depuis septembre 2009 l'unité de coordination des projets (UCOP) supervise les travaux de débroussaillage. Selon Jean Famba chargé de communication de l'UCOP, quatre Ong s'occupent de ces travaux tout au long des 700 km en employant des riverains comme cantonniers. «Nous avons reçu des brouettes, bûches,

travaux, surtout dans les villages au lieu de passer par les Ong. Les riverains s'indignent aussi de la venue de main d'œuvre extérieure.

Selon un Ingénieur des ponts et chaussées, «il faut plutôt remettre la route à l'Office des routes qui a une expertise et expérience avérée dans ce secteur sinon la route ne durera pas longtemps». Le député provincial Cyprien Heri Baraka lui compte saisir le bureau de l'Assemblée provinciale pour connaître la destination et le mode de gestion des fonds perçus au poste de péage route du PK 23.

Henri Paul Zamba

Les constructions en briques n'ont pas que des avantages

Pour avoir de belles maisons en briques, solides et peu chères, il faut creuser des trous profonds pour chercher l'argile et brûler d'importantes quantités de bois en coupant les arbres des parcelles... Les quartiers de Kisangani où les constructions se multiplient en vivent aujourd'hui les conséquences.

De l'entrée du bureau communal de Kisangani jusqu'au rond point kilométrique 6 sur la route de l'aéroport de Bangboka, de nouvelles bâtisses en briques cuites sortent de terre. Dans les autres communes de la ville aussi les anciennes maisons en terre, en bois ou en pisé sont remplacées par des constructions en briques. «C'est une fierté pour nos visiteurs car les anciennes maisons en pisé disparaissent», déclare un enseignant. Depuis les guerres, face à la rareté et cherté du ciment, l'utilisation des briques cuites a repris comme à l'époque coloniale.



La ville dispose de terres argileuses et de nombreux jeunes ont trouvé un emploi. «Avec mes 4 enfants, nous fabriquons 1000 briques par jour. Nous les séchons durant un mois avant de les cuire», explique Ngezi Victor, un ex militaire devenu fabricant des briques. Il affirme dépenser 280 \$ pour cuire 13 000 briques qui lui rapportent près de 1200 \$. Eddy Kinzale, ancien négociant de diamant est devenu grand fournisseur des briques cuites au quartier artisanal. «Je gagne 100 \$ par four qui m'aide à rémunérer au moins dix jeunes que j'encadre», déclare t-il.

Les arbres fruitiers cuisent les briques

Pour fabriquer des briques, il suffit d'avoir de l'argile, de le mouler, de construire un four. Mais pour les faire cuire, il faut d'importantes quantités de bois car le four doit rester allumé durant trois jours. Du coup, on coupe n'importe comment les arbres fruitiers des parcelles en pleine ville que les habitants n'hésitent pas à vendre. Le service de l'environnement interdit bien ces coupes domestiques

mais certains continuent. Le code forestier stipule que «l'arbre ne peut être coupé que s'il constitue un danger même dans votre propre parcelle», martèle Victor Kyenia Ndomba, superviseur de l'environnement de la commune Makiso.

La population constate ainsi que, ces derniers temps, des vents violents emportent les toitures des maisons car il n'y a plus d'arbres pour diminuer la vitesse du vent. Et le bois se fait rare en ville. «Il n'y a plus d'arbres dans le quartier, nous partons jusqu'au point kilométrique 11 route aéroport pour nous ravitailler en bois», témoigne Ngezi Victor. Cet éloignement accroît notablement les coûts de transport.

Trous dangereux

Autre problème : les grands trous creusés dans les parcelles pour extraire de l'argile. «Pour en avoir de bonne qualité, il faut creuser en profondeur», explique Garicha, jeune écolier qui travaille à la fabrication des briques au quartier artisanal. «Sur les 10 maisons de la 20e avenue de la commune Kisangani, il y en a au moins 4 qui ont de grands trous remplis d'eaux stagnantes où les enfants peuvent se noyer», déclare Victor Kyenia. Ces flaques d'eau constituent aussi un gîte pour les moustiques vecteurs du paludisme.

Certaines maisons sont même menacées par des têtes d'érosion. «Je fais mon rapport au bourgmestre comment les jeunes sont entrain de détruire l'environnement en creusant des trous partout», déclare Célestin Kangakolo chef de quartier artisanal. «Nous achetons 1000 briques à 85 \$ et nous payons la main d'œuvre à 100\$ avec l'appui des membres des familles pour réduire les dépenses pour la maison de 3 chambres», explique Hélène Bakibaki, épouse d'un fonctionnaire. «Construire avec le bloc ciment est coûteux en cette période où le sac du ciment revient à 25 \$. Les gens préfèrent les briques cuites qui présentent des caractéristiques favorables à la construction», affirme l'ingénieur Joseph Missa.

Les briques présentent bien des avantages mais leur fabrication à grande échelle et sans contrôle pose de graves problèmes d'environnement. Certains pays, soucieux de préserver les arbres, comme le Rwanda, en ont interdit la fabrication si ce n'est par des coopératives ou des usines qui n'utilisent pas le bois pour les cuire.

Hortense Basea

Mongongo Journal école

Editeur, rédacteur en chef :

Ernest Mukuli

Tél : 243(0) 81 200 63 99

Mail : ernestmukuli2@yahoo.fr

Equipe rédactionnelle :

Trésor Boyongo, Hortense Basea,

Lambert Lambe, Nadia Midesso,

Gabriel Famba, Lyly Bendea,

Daniel Lokulu (étudiants en Scien-

ces de l'Information et de la Communication/Unikis)

Secrétariat de rédaction :

Pepe Mikwa

Tél : 243(0) 99 808 78 81

Distribution, marketing, design et

mise en page :

Jimmy Bakelenge

Tél : 243(0) 85 338 93 25

Adresse : 1/A, Avenue Tshatshi, Commune Makiso, en face de BEGO CONGO

Mail :

journal_mungongo_kis@yahoo.fr

Supervision et formation

Syfia international

Mail : contact@syfia.info

Tél : 33 (0)4 67 52 79 34

Impression : Boyoma impression

Dessin : Roger Bamungu

Abonnement annuel (24 numéros)

10 \$, abonnement de soutien 50 \$ minimum .

Points de vente : Bibliothèque centrale et Cyber café Batam de l'Unikis, Librairie Saint Paul, Gradi-Jeunes et Rez de chaussée Congo Palace.